



Des raisons d'espérer ?

Une des missions sociales de l'Unafam est de promouvoir la recherche et l'innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement. Cela s'ajoute aux missions de soutien des

familles par l'accueil, l'entraide et la formation ainsi que la défense des intérêts des familles et des malades.

Par ce colloque du 23 juin intitulé « Recherche en psychiatrie : des raisons d'espérer ? » l'Unafam a montré sa détermination à répondre aux attentes des familles pour que des progrès, de nouvelles pistes thérapeutiques, émergent.

Ainsi, les interventions sont allées de la présentation de travaux¹ qui tendent vers une approche prédictive de la maladie, aux développements des stratégies thérapeutiques personnalisées, en allant vers l'utilisation des ressources des territoires pour l'amélioration des parcours de soin et de vie.

Tout ceci dans un contexte difficile, puisque malgré le poids des maladies psychiques, tant pour la société que pour les malades et leurs familles, la recherche en psychiatrie est sous-financée aussi bien au regard des autres pays que des autres pathologies.

Oui, des raisons d'espérer mais encore beaucoup de chemin à parcourir...

Ce colloque a montré le dynamisme du Comité Scientifique de l'Unafam présidé par le Pr Michel Hamon, également administrateur. A l'issue de celui-

ci, nous avons remis 2 Prix Recherche, un dans le domaine des sciences biomédicales, l'autre en sciences humaines et sociales (rendu possible entre autre par le don du Dr Darcourt).

L'investissement de notre association est visible aussi par le soutien direct de l'Unafam à l'étude du Pr Bruno Falissard qui travaille sur identification des symptômes précurseurs de la schizophrénie. Enfin, l'Unafam lance également pour la première fois un appel à projets sur l'étiopathogénie (étude des causes des maladies), soutenu par la Fédération de Recherche sur le Cerveau.

Sur cette lancée, nous continuons avec le prochain colloque le 9 décembre qui abordera aussi les sciences sociales et humaines.

Je me réjouis que l'Unafam soit un levier pour accélérer la recherche en Psychiatrie. Cette mission est financée exclusivement par vos dons. Un grand merci à ceux d'entre vous qui répondront à l'appel à don que nous avons joint à la revue *Un Autre Regard*, dont le dossier est consacré à la recherche.

Bon été à vous

Béatrice Borrel



¹ Voir les intervenants du colloque en page 3

LA RECHERCHE EN PSYCHIATRIE, LE PARENT PAUVRE DE LA RECHERCHE EN FRANCE ?

L'Unafam déplore les faibles moyens consacrés à la recherche en psychiatrie (22 millions d'euros), comparés aux dépenses de prise en charge des maladies mentales (120 milliards d'euros) ou aux efforts effectués dans d'autres spécialités médicales. Tout ceci a été souligné dans de nombreux rapports, pour autant la situation n'évolue pas.

La France investit seulement 2% de son budget pour la recherche biomédicale en faveur de la recherche en santé mentale, (l'Angleterre 7% et les Etats Unis 11%) alors que la file active de personnes malades (1 692 495 personnes – 26 millions de journées d'hospitalisation) représente 18% des hospitalisations.

Sources : Contribution d'AVIESAN à la stratégie nationale de recherche – Mai 2013 - Rapport de la cour des comptes sur la psychiatrie - 2011 - Contribution d'AVIESAN à la stratégie nationale de recherche – Mai 2013 - Rapport « missions et organisation de la santé mentale et de la psychiatrie » - Ministère de la Santé - 2009 - Indicateurs 12 - Sécurité Sociale 2008-2011

CONGRÈS ANP3SM

Lors 14^{ème} Congrès organisé par l'Association Nationale pour la Promotion des Soins Somatiques en Santé Mentale, qui a eu lieu les 28, 29 et 30 juin 2016, la Présidente de l'Unafam a fait une intervention dans la cadre d'une **table ronde sur le sujet «le ressenti des usagers sur la prise en charge globale en 2016»**. Les demandes de l'Unafam concernant la prise en charge des malades vivant avec des troubles psychiques ont été une nouvelle fois rappelées : **«Il s'agit d'en faire une priorité de santé publique»** (cf focus sur les positions de l'Unafam en matière de soins - Lettre de la Présidente juin 2016).

Béatrice Borrel a rappelé que des mesures spécifiques devaient être mises en place, lors de toute admission en soins psychiatriques, à l'hôpital (bilan systématique et approfondi, contrôle au regard du médecin traitant et si absence de référent, en désigner un, être dans l'échange d'information entres praticiens, prise en charge des conduites addictives...). Ces mesures devant être également instaurées dans le cadre du suivi en extra hospitalier selon les mêmes modalités et en ajoutant une prise en charge adaptée des troubles somatiques du patient par des équipes pluridisciplinaires (dentistes, diététiciens...).

CONGRÈS CPNLF

Le Colloque du CPNLF s'est tenu du 8 au 10 juin 2016 à Toulouse. L'Unafam était représentée par Roselyne Touroude, Vice-présidente, qui est intervenue à la session thématique du Centre de preuves en psychiatrie et santé mentale, sous l'égide du Collège national pour la qualité des soins en psychiatrie (CNQSP) avec pour sujet d'intervention : **«Quelles données probantes pour améliorer le parcours de soins / de vie des personnes présentant un handicap psychique ?»**. En réponse, R. Touroude a mis en avant l'importance du rétablissement pour penser les réorganisations.

Elle a rappelé que l'un des concepteurs du mouvement du rétablissement, Bill Anthony, expliquait en 1993 : *« Le rétablissement est un processus foncièrement personnel et unique qui vise à changer ses attitudes, ses valeurs, ses sentiments, ses objectifs, ses aptitudes et ses rôles. C'est un moyen de vivre une vie satisfaisante, remplie d'espoir et productive malgré les limites résultant de la maladie. Le rétablissement va de pair avec la découverte d'un nouveau sens et d'un nouveau but à sa vie, à mesure qu'on réussit à surmonter les effets catastrophiques de la maladie mentale ... »*.

Continuant à exprimer ainsi **les valeurs de l'Unafam**, R. Touroude a évoqué que **le long processus personnel dont il est véritablement question est d'apprendre à vivre avec sa maladie chronique, pouvoir en exprimer les besoins, un projet de vie, le mettre en œuvre**. Le patient est **partie active de son soin et de son projet existentiel**. Pour intervenir et animer cette session étaient présents : Denis Leguay le président de la session, ainsi que le Pr Hardy-Baylé, le Pr Passerieux et le Pr Hennion.

CONFÉRENCE NATIONALE ANPCME

Les 22 et 23 septembre 2016, se déroulera, en lien avec la **Conférence Nationale, les journées dites de La Bussière** à Strasbourg (au Centre Européen de la Jeunesse). Cette manifestation aura pour thématique la **« Loi de modernisation du système de santé et territorialité : quelles conséquences pour l'organisation des soins en psychiatrie concrètes ? »**. L'Unafam a été **sollicitée pour intervenir lors d'une table ronde** autour de la **spécificité de la psychiatrie entre GHT et CPT** et ce sera Michel Girard, Vice-président, qui interviendra sur le sujet, au nom de l'Association.

Informations sur le site internet: <http://www.cme-psy.fr/>

FOCUS

RÉSULTAT DES VOTES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Conformément à l'article 8 des statuts, les adhérents ont voté pour **les résolutions suivantes** :

1. Le rapport moral et d'activité pour l'exercice 2015
2. Le rapport financier et les comptes de l'exercice 2015
3. Le budget prévisionnel 2016
4. La nomination du commissaire aux comptes suppléant
5. Le montant de la cotisation 2017 : maintient à 14 € la cotisation minimum pour les adhérents non imposables ou se trouvant en situation financière et à 63 € la cotisation des membres actifs.
6. Les valeurs de l'Unafam en vue de l'élaboration de son projet associatif

- Le respect de la personne vivant avec des troubles psychiques
- L'entraide entre pairs
- L'engagement porteur d'espoir
- La coopération entre tous les acteurs
- Le partage du savoir et des connaissances

L'ensemble des résolutions a été approuvé par une grande majorité des adhérents. Ce résultat témoigne une nouvelle fois de la confiance des adhérents et de leur cohésion concernant les valeurs de l'Unafam.

Les votants se sont exprimés au nombre de 3 436.

LA NOUVELLE COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration de l'Unafam s'est réuni à l'issue de l'Assemblée Générale le jeudi 23 juin 2016 à 17h.

L'Unafam tient à remercier chaleureusement les administrateurs sortants pour leur implication et leurs actions tout au long de leur mandat :

Mesdames Michèle DRIOUX, Marie-Françoise PILET, Messieurs Jean-Yves MENER, Roger SONNET et Michel ZARKA.

Le nouveau Conseil d'Administration de l'Unafam est constitué de 24 membres et le bureau de 8 membres :

Bureau :

Béatrice BORREL - Présidente
Roselyne TOUROUDE - Vice-présidente
Michel GIRARD - Vice-président
Rémy BAERT - Vice-président
Alain BONIFAY - Trésorier
Marie Jeanne RICHARD - Trésorière adjointe
Danièle LOUBIER - Secrétaire
Françoise FRELIN - Secrétaire adjointe

Conseil d'Administration

Sébastien BIL, Marguerite BOURGEOIS, Philippe CHARRIER*, Daniel CROCHETET*, Michel DOUCIN*, Martine FRAGER-BERLET, Jeanine GUICHAOUA*, Michel HAMON, Eric MEDRINAL, Xavier MERSCH, Thérèse PRECHEUR, Denys PRIOLET*, Michel RIGAUT*, Chantal ROUSSY, Odile TIERS, Serge VANNIERE

(*Administrateurs élus à l'AGO du 23 juin 2016 pour un mandat de 3 ans)

ARRIVÉE PSYCYCLETTE 2016

L'aventure Psycyclette 2016 a remporté, **une fois de plus, un grand succès !** Vous avez été nombreux à soutenir cette action à travers **vos nombreux encouragements**. Il y avait parmi vous :

- Ceux qui étaient présents aux étapes de leur commune pour acclamer nos coureurs
- Ceux qui étaient présents à l'arrivée de nos sportifs le 22 juin à Paris
- Ceux qui ont fait de précieux dons en faveur de cette 3^{ème} édition
- Sans oublier ceux qui étaient sur les vélos !

Merci à tous ceux-là pour cette mobilisation d'une si belle ampleur !

Mercredi 22 juin à 17h, vous étiez au rendez-vous tandis que **les cyclotouristes recevaient leurs diplômes de la part de la Présidente** et profitaient des derniers rayons du soleil pour **rouler dans les jardins du Sénat et barrer ainsi la route aux idées reçues sur la maladie psychique**.

Souhaitons que l'édition 2017 soit encore meilleure !

Une vidéo de l'événement, filmée par l'équipe technique du Sénat est disponible via le lien suivant : http://www.dailymotion.com/video/x4i697t_video-3e-edition-du-rallye-psycyclette_news

Le film de l'Unafam, regroupant tous les parcours, verra le jour pendant l'été.

RETOUR SUR LE COLLOQUE RECHERCHE UNAFAM

La matinée du **jeudi 23 juin 2016** était dédiée au premier **Colloque sur la Recherche de l'Unafam**. Un événement annoncé quelques mois auparavant et qui avait mobilisé un grand nombre de bénévoles et d'adhérents.

L'événement avait lieu à l'Asiem dans le 7^{ème} arrondissement de la Capitale. **Au programme de ce Colloque «Recherche en psychiatrie : des raisons d'espérer ?»**, l'Unafam s'était engagée à **soutenir la recherche sur les maladies psychiques** et appréhender de **nouvelles pistes thérapeutiques** en faisant intervenir des **personnalités d'hôpitaux psychiatriques, chercheurs, professeurs en université...** Sur des sujets tels que la «recherche en psychiatrie en France et en Europe», «Les nouveaux concepts de la vulnérabilité aux pathologies psychiques»

ou encore, «comment améliorer le parcours de soins», sont intervenus en tant qu'experts :

- **Michel Hamon** - Président du comité scientifique Unafam
- **Frédéric Rouillon** - Professeur de psychiatrie à l'université Paris-Descartes, Chef de service à l'Hôpital Sainte
- **Marie-Odile Krebs** - CH Sainte Anne - Service Hospitalo-universitaire de Santé Mentale et de thérapeutique
- **Eric Fakra** - CHU Hôpital Bellevue - Pôle Psychiatrie Adultes et Infanto-Juvenile
- **Marie-Christine Hardy-Baylé** - Psychiatre, professeur des Universités, CH de Versailles, service hospitalo-universitaire de psychiatrie.

A l'issue de ce colloque les deux Prix Recherche Unafam 2016 ont été remis aux lauréats pour leurs travaux sur la recherche. Les lauréats sont :

- Dr Oussama KEBIR
Projet : modifications épigénétiques associées à l'apparition d'un trouble psychotique chez les jeunes sujets à haut risque.
- Elodie PEYROUX
Projet : RC2S+ : un programme de Remédiation des troubles de la cognition sociale dans la schizophrénie et les troubles apparentés

Retrouvez le Colloque dans son ensemble [sur la chaîne YouTube de l'Unafam](#) (attention, la diffusion est en 3 parties)

ENQUÊTE UNAFAM « USAGERS DE LA PSYCHIATRIE »

Soucieuse de continuer à **défendre les intérêts communs** des familles et des malades à travers des mandats de représentation dans les CDU (ex CRUCQPC), CDSP, CDAPH... L'Unafam a décidé de faire le point sur le vécu des **personnes vivant avec des troubles psychiques et à leurs proches pour être au plus près de leurs attentes**. Pour cela il a été mis en place une enquête afin d'assurer au mieux les mandats de représentations des usagers, siégeant dans des instances sur tout le territoire.

Il s'agit d'un questionnaire **anonyme** auquel le taux de participation des adhérents est actuellement très honorable. Cependant, il est nécessaire de **sensibiliser les malades psychiques dont la participation est moins soutenue**. L'Unafam invite donc **tous les adhérents à transmettre le questionnaire à leur proche** via le lien suivant : <http://213.251.158.110/WebProd/cgi-bin/AskiaExt.dll?Action=StartSurvey&SurveyName=UNAFAM>

Merci pour votre participation.

AGENDA

19^{ÈME} CONGRÈS DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL DE LANGUE FRANÇAISE - À BRUXELLES

Du 10 au 13 juillet 2016, retrouvez la 19^{ème} édition du Congrès de l'AIPTLF dont le sujet «Diversité au travail : individu, groupe et organisation» rassemblera des chercheurs universitaires et des professionnels experts en psychologie du travail, psychologie des organisations, ressources humaines et management. Une rencontre européenne et surtout internationale qui réunit tous les 2 ans 400 à 600 participants.

Renseignements: www.aiptf2016.be

57^{ÈME} CONGRÈS DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PSYCHOLOGIE - À PARIS

Les 7, 8 et 9 septembre 2016, La Société française de psychologie, les unités de recherche en Psychologie,

Neurosciences et les Sciences de l'éducation de l'Université Paris Ouest Nanterre la Défense organisées en Fédération et l'UFR SPSE proposent une thématique pour ce congrès au cœur de l'actualité et de l'articulation des pratiques et des recherches en psychologie en France et à l'étranger.

Renseignements : sfp2016@sciensconf.org

LES LIAISONS INTER-INSTITUTIONNELLES SONT-ELLES UN AVENIR ?

Le réseau PIC est un réseau de professionnels de santé mentale indépendants développant l'information sur les médicaments et l'éducation thérapeutique du patient.

Renseignements : 03 85 92 84 06 - sophie.dizet@ch-sevrey.fr
www.reseau-pic.info

FOIRE AUX QUESTIONS SERVICE SOCIAL

Est-ce que les maladies psychiatriques peuvent être reconnues en tant que maladies professionnelles? Mme B.

Il n'existe pas de définition légale de la maladie professionnelle. Elle est : «la conséquence de l'exposition plus ou moins prolongée à un risque lors de l'exercice d'une activité professionnelle». A noter que ce sont tous les assurés du régime général de sécurité sociale, du régime des salariés et des non-salariés agricoles qui sont concernés.

Les maladies professionnelles sont listées sur des tableaux spécifiques, résumant les conditions à remplir (site www.ameli.fr).

A défaut d'y figurer, c'est à un collège d'experts médicaux, le Comité Régional de Reconnaissance des Maladies Professionnelles (CRRMP), à qui il appartient de décider si la maladie est en lien avec l'activité professionnelle. Cette expertise est obligatoirement

entérinée par la Caisse d'Assurance Maladie.

Avant la Loi du 27/08/2015 relative au dialogue social et à l'emploi¹ et son décret d'application du 7/06/2016², les pathologies psychiatriques pouvaient être reconnues en tant que maladies professionnelles (Article L. 461-1 alinéa 4 du code de la Sécurité Sociale) dès lors que «la maladie ouvrait sur une incapacité permanente (IP) égale ou supérieure à 25%, avec un lien « direct et essentiel » avec l'activité professionnelle reconnue par le CRRMP».

A présent, l'origine professionnelle des pathologies psychiques peut être plus facilement affirmée. Toutes les affections psychiques sont concernées. Le décret du 7/06/2016 prévoit des mesures pour conforter l'expertise médicale en faveur de la reconnaissance des pathologies psychiques (l'expertise d'un médecin psychiatre sera possible sur

l'ensemble du parcours de la procédure de reconnaissance d'une affection psychique d'origine professionnelle, la procédure d'instruction devrait être simplifiée).

¹Loi 2015 -994 du 27/08/2015 relative au dialogue social et à l'emploi.

²Décret n°2016 -756 du 7/06/2016 relatif à l'amélioration de la reconnaissance des pathologies psychiques comme maladies professionnelles et du fonctionnement des comités régionaux de reconnaissance des maladies professionnelles (CRRMP)

³2012 Rapport final de la Commission des Pathologies Professionnelles **Groupe de travail sur les pathologies d'origine psychique d'origine professionnelle** sous l'égide du Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social

Santé et Travail : www.inrs.fr/publications/bdd/mp.html



ATELIERS D'ENTRAIDE PROSPECT FAMILLE

Animés par des bénévoles formés par l'Unafam, les

<< J'ai beaucoup apprécié la liberté de parole dans le groupe et la découverte progressive des modules qui mettent l'accent sur l'expérience de chacun ! >>

Ateliers d'entraide Prospect Famille permettent aux participants d'échanger leurs expériences face aux difficultés qu'ils rencontrent et de construire ensemble des savoir-faire efficaces. Ces Ateliers ont pour objectif d'aider les familles

à sortir de l'isolement pour faire face, dans la durée, aux troubles psychiques d'un proche.

Composés de 10 modules, ils durent 20 heures.

Prochains ateliers :

- ▶ Toulon (83) : 16, 17 et 18 septembre
- ▶ Carcassonne (11) : 17, 18 septembre et 15 octobre
- ▶ Nantes (44) : 30 septembre, 1 et 2 octobre
- ▶ Paris (75) : 1, 2 et 8 octobre
- ▶ Palaiseau (91) : 8, 9 et 15 octobre
- ▶ Toulouse (31) : 8 et 9 octobre et 5 novembre
- ▶ Avignon (84) : 14, 15 et 16 octobre
- ▶ Strasbourg (67) : 14, 15 et 16 octobre

- ▶ Blois (41) : 14, 15 et 16 octobre
- ▶ Belleu (02) : 14, 15 et 16 octobre

JOURNÉE D'INFORMATION «TROUBLES PSYCHIQUES»

La journée d'information «Troubles psychiques» permet d'approfondir ses connaissances sur les maladies et le handicap psychique ainsi que sur les différentes offres de soin, les structures sanitaires et médico-sociales du département.

Cette journée d'information est gratuite.

Elle est animée par un bénévole de l'Unafam et un professionnel (psychologue, infirmier de secteur psychiatrique, cadre de santé...).

Prochaines sessions :

- ▶ Le Mans (72) : 6 juillet
- ▶ Albi (81) : 16 septembre
- ▶ Chambéry (73) : 24 septembre
- ▶ Privas (07) : 25 septembre
- ▶ Dijon (21) : 27 septembre
- ▶ Saint Malo (35) : 1^{er} octobre
- ▶ La Châtre (36) : 8 octobre



Prospect Famille et la journée «Troubles psychiques» sont ouverts à toute personne touchée par les troubles psychiques d'un proche, qu'elle soit adhérente ou non à l'Unafam. Informations et inscriptions [auprès de vos délégations.](#)



UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES
MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES

12, villa Compoint 75017 Paris
Tél. : 01 53 06 30 43
Fax : 01 42 63 44 00
Écoute-famille : 01 42 63 03 03

ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE